



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 2 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 4 juin 2024

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Marie-Claude DEPONT, Frédéric FAGES, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Isabelle SATTÀ, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Arnaud DE BELINAY (pouvoir à Bertrand FRAPPE), Carl HOLGADO-ROTAMERO (pouvoir à Dominique CHAINE), Claudie RAYMOND (pouvoir à Isabelle SATTÀ), Marie-Paule TIFFAULT (Pouvoir à Paulette POUPIN).

Etaient absents et non représentés : Jean-François DABILLY.

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT

2024-35 DOTATION DEPARTEMENTALE – VOLET 3 DU DISPOSITIF ACTIV’- ESPACE ADOS

Le conseil départemental de la Vienne a voté pour notre commune une dotation de solidarité communale 2023 dans le cadre du volet 3 du dispositif Activ’ d’un montant de 37 700€.

Sont éligibles les dépenses relevant d’opérations d’investissement pour la réalisation des projets d’intérêt local et de proximité.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Etudes AVP	10 246.60 €	DETR	57 910.18 €
Travaux marché public	169 047.31 €	DSIL	28 547.00 €
Travaux hors marché	20 649.12 €	CAF	19 547.40 €
Suivi des travaux	50 287.00 €	Fonds de concours Agglo	33 456.95 €
Aménagements intérieurs	45 200.19 €	Activ’3	37 700 €
		Syndicat Energies Vienne	50 000 €
		Autofinancement	68 268.69€
		TOTAL	295 430.22 €
TOTAL	295 430.22 €		

086-218602720-20240702-2024-35-DE
Reçu le 04/07/2024
Publié le 04/07/2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** le conseil départemental de la Vienne pour une subvention de 37 700€ au titre de l'ACTIV'3 pour la rue de la réhabilitation de l'Espace Ados.

Votants	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le 03 JUL. 2024

Le Maire
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20240702-2024_35-DE

Reçu le 04/07/2024

Publié le 04/07/2024